

CURSUS 3^e CYCLE ARTIST DIPLOMA VIOLON SOLO

Applicable à la rentrée 2021-2022. CP du 22/06/2021 - version 3

PARTENARIAT DU CNSMD DE LYON AVEC L'ORCHESTRE NATIONAL D'Auvergne

Le CNSMD de Lyon s'associe à l'Orchestre National d'Auvergne pour accompagner le parcours de professionnalisation post-master d'un ou d'une jeune violoniste soliste. La formation, d'une durée d'un an, articule des enjeux artistiques, culturels et sociaux permettant de développer un ensemble de compétences nécessaires à l'artiste d'aujourd'hui.

OBJECTIFS

Perfectionner son jeu instrumental ou vocal au meilleur niveau, à travers les actions suivantes :

- Préparer un ou plusieurs concours internationaux ;
- Interpréter un concerto avec un orchestre professionnel ;
- Interpréter un concerto avec un orchestre académique (sous réserves de possibilités).

Incarner la position de violon solo, instrumentiste référent de l'orchestre par sa très haute compétence musicale, la pertinence et l'autorité de ses gestes instrumentaux et la qualité de ses relations humaines, dans les situations principales suivantes :

- Conduire l'orchestre dans la situation de « Konzertmeister » ;
- Co-conduire l'orchestre en relais du chef d'orchestre ;
- Représenter l'orchestre dans diverses situations de communication ou de médiation (dirigeants musicaux, dirigeants généraux, publics...) ;
- Adapter son leadership à la diversité des collectifs instrumentaux et des personnalités des chef.fe.s d'orchestre ;
- Mener un ensemble de chambre d'étudiants de l'enseignement supérieur ;
- Rencontrer et échanger avec des solistes et chefs d'orchestre.

Développer des compétences d'adaptabilité, encadrement, médiation et communication, par la réalisation de différents travaux liés aux actions artistiques énumérées ci-dessus.

MODALITES DE FORMATION

Organisation globale et supervision de la formation : Susanne van Els, directrice des études musicales du CNSMD.

1. Formation artistique

1.1 Huit travaux ou réalisations à mener à bien

Suite au concours, ces travaux font l'objet d'une discussion pédagogique avec le ou la violoniste sélectionné.e. Ils peuvent évoluer d'une année sur l'autre en fonction des besoins exprimés, et des possibilités de séries orchestrales du CNSMD et de l'Orchestre National d'Auvergne.

A titre d'exemple, les dernières années, le programme était structuré autour des axes suivants :

- Préparation d'un ou plusieurs concours internationaux ;
- Préparation et interprétation d'un concerto accompagné par l'Orchestre National d'Auvergne ;

- Préparation et interprétation d'un concerto avec un orchestre académique (sous réserves de possibilité) ;
- Préparation et participation en tant que chef.fe d'attaque des seconds violons, à une session du CNSMD de Lyon ;
- Conduite en tant que leader d'un projet de musique de chambre et préparation de séquences de médiation, au CNSMD de Lyon ;
- Initier et participer à un projet de musique de chambre accompagné d'actions de médiation, avec les solistes de l'ONA ;
- Conduite en tant que « Konzertmeister » d'une série avec l'ONA ;
- Conduite en tant que violon solo d'une série de l'ONA avec chef d'orchestre.

1.2. Accompagnement pédagogique

1.2.1 Interprétation instrumentale :

- Travail avec le ou la professeur-e d'instrument : 34h de cours à répartir sur les deux semestres (CNSMD) ;
- Travail avec un-e pianiste accompagnateur-riche : 17 heures à répartir sur les deux semestres (CNSMD) ;
- Rencontres et travail avec les multiples intervenants artistiques de la formation, chef-fe-s, interprètes solistes et chambristes, etc. : dates à convenir en fonction des invitations et disponibilités (CNSMD et ONA).

1.2.2 Préparation et conduite de répétition dans le cadre de classes de quatuors à cordes et de répétitions d'orchestre de chambre :

Lecture et écoute polyphonique, écoute harmonique et travail de l'intonation, organisation du temps musical, travail sur l'homogénéité sonore, recherche stylistique, approfondissement de la technique instrumentale.

- Travail sur la préparation à la conduite de répétition en tant que violon solo avec un-e professeur-e de musique de chambre du CNSMD de Lyon.

Objectifs :

Phase 1 - Comment préparer une répétition ?

Élaboration d'une conception globale de l'œuvre (par l'étude du conducteur) et de sa réalisation instrumentale (coups d'archets et places d'archet, doigtés, vibrato ...) ;

Phase 2 - Comment mener une répétition et diriger un ensemble ?

Par le langage verbal et corporel (signes, gestuelle), développer l'art de l'écoute global et unifier les intentions musicales dans une interprétation collective cohérente et engagée.

- Travail avec le violon solo de l'orchestre National d'Auvergne sur les mêmes objectifs que le point précédent, observation de deux sessions de l'ONA avec mise en pratique d'une quinzaine de minutes à la place de violon solo.

1.2.3 Musique de chambre et Médiation

- Travail avec le ou la responsable délégué-e à la musique de chambre et à la médiation au CNSMD de Lyon.

Objectifs :

Interroger et perfectionner la démarche de l'interprète depuis la lecture de la partition jusqu'au rapport à l'auditeur ;

Développer la faculté de s'adresser et s'adapter à tous les publics ;

Expérimenter et pratiquer la posture de l'interprète-médiateur entre l'œuvre, les autres interprètes, le public ;
Etablir un projet de rencontre artistique construit avec un partenaire socio-culturel extérieur
Créer une expérience artistique dépassant le cadre du concert ;
Possibilité de travailler sur la conception et la réalisation d'un projet d'EAC de plus grande envergure en plusieurs séances (Education Artistique et Culturelle).

- Travail avec les solistes de l'orchestre National d'Auvergne.

2. Développement de compétences connexes

2.1. Quatre stages à suivre ou travaux à réaliser

- Conception et mise en œuvre d'un projet de médiation au premier semestre avec le groupe de musique de chambre d'étudiants du CNSMD de Lyon, au deuxième semestre avec le groupe de musique de chambre des membres de l'ONA ;
- Observation/suivi de l'ensemble du processus de production d'une saison de l'ONA, de la conception à la réalisation, stage de deux jours au semestre 1 : une journée avec le régisseur bibliothécaire et une journée avec le régisseur général. (ONA) ;
- Conception et planification d'une programmation, identification des objectifs de diffusion, des moyens et du calendrier de mise en œuvre. Regard critique à posteriori et pistes d'amélioration, stage d'une journée au semestre 1 avec la directrice générale et avec la directrice de production et une journée au semestre 2 avec la chargée de communication, dans le cadre de l'élaboration de la saison (ONA) ;
- Réflexion sur la communication : savoir se présenter en public, adapter la communication à l'évènement, présenter son instrument et du répertoire, répondre à des interviews, maîtriser son image sur les réseaux sociaux – presse écrite, radio, éventuellement TV. Elaboration d'une biographie, d'une communication sur le site du CNSMD. Deux journées à Clermont-Ferrand préparées au CNSMD.

2.2. Accompagnement pédagogique

Le responsable délégué à la musique de chambre et médiation du CNSMD de Lyon et les membres des équipes pédagogiques, administratives et techniques de l'ONA et du CNSMD.

PROCESSUS DE SELECTION

La formation est accessible aux candidat.e.s violonistes, titulaires d'un master d'interprète d'un établissement supérieur accrédité.

Le dossier de candidature comprend :

- Une photo d'identité + une copie de la carte d'identité
- un CV
- une note d'intention devant répondre, entre autres, aux deux questions suivantes :
quels sont les objectifs professionnels que vous poursuivez? /quelle est votre disponibilité pour accomplir les travaux que nous proposons ?
- le paiement des droits d'inscription de 88€
- un enregistrement vidéo du programme d'une durée de 15 mn maximum,

Les auditions finales se dérouleront à Clermont-Ferrand à la fin du second semestre.

Programme :

Le ou la candidat.e interprétera :

- le concerto qu'il ou elle souhaite jouer avec l'Orchestre National d'Auvergne (orchestre à cordes) accompagné au piano
- deux solos d'orchestre

Il ou elle devra tenir la place de violon solo d'une formation de cordes durant 30 minutes dans un programme qui lui sera communiqué un mois avant l'épreuve.

Enfin, il ou elle fera une courte présentation orale de son projet de formation (environ 5mn).

Cette présentation sera suivie d'un entretien avec le jury.

Composition du jury

- CNSMD de Lyon

Mathieu Ferey, directeur, président du jury, ou son représentant, ainsi que deux personnalités désignées par le directeur du CNSMD.

- Orchestre National d'Auvergne

Lila Forcade, directrice générale

Thomas Zehetmair, chef de l'Orchestre National d'Auvergne

Guillaume Chilleme, violon solo

Les partenaires de la formation définissent une procédure de validation des compétences et des connaissances acquises dans un autre cadre, applicable lors de l'entrée en formation de l'étudiant. Cette procédure peut donner lieu à la réduction en conséquence des modalités de la formation.



Mécénat